

Pourquoi partager la route uniquement quand on n'a pas le choix...

La remontée des files par les deux-roues motorisés avec un différentiel de vitesse de 20km/h maximum par rapport aux voitures permet d'améliorer la sécurité de tous et de fluidifier la circulation. Apprenons à partager la route dès les premières formations à la conduite.



SÉCURITÉ DES DEUX-ROUES MOTORISÉS **RÉFLÉCHISSONS AUTREMENT**